



Séjours hiver 2025

Le droit aux vacances pour tous !
6-11 ans



unicef 
pour chaque enfant

ville de
BONNEUIL
sur-Marne 

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Pour les prochaines vacances d'hiver, la Municipalité invite les petits Bonneillois de 6 à 11 ans à découvrir la montagne, et la joie des sports d'hiver dans de magnifiques sites naturels préservés. Au programme : prendre un bon bol d'air, jouer, partager, rire, le temps d'une semaine en Savoie ou en Haute-Savoie. De quoi réjouir, nous l'espérons, les enfants et leurs parents.

C'est toujours sur la base de l'égalité et de la justice sociale que ces vacances sont rendues accessibles à toutes les familles, par la mise en place du TPI (taux de participation individuel) depuis la rentrée de septembre.

Prendre en compte les particularités de chaque famille sachant qu'au final aucune participation ne dépasse 50 % du coût réel des séjours, c'est notre conception de l'égal accès au service public, si nécessaire dans le quotidien des Bonneillois.

Avec ces séjours, nous espérons apporter aux enfants de quoi reprendre le chemin de l'école en pleine forme, avec plein d'étoiles dans les yeux et de beaux souvenirs à raconter.

Arnaud Letellier-Desnouvries

Adjoint au maire

Délégué à l'enfance, à la petite enfance,
aux relations avec l'Éducation nationale, aux vacances

EN PRATIQUE

Afin de procéder à la **pré-inscription** de votre enfant sur un séjour, vous pouvez vous présenter à l'accueil de la direction Éducation-Enfance-Loisirs éducatifs, au 10 avenue Auguste-Gross, ou déposer le coupon (p. 4) dans la boîte aux lettres de cette direction jusqu'à **vendredi 27 décembre 2024**.

La commission d'attribution des places statuera sur chaque demande et vous communiquera sa réponse. En effet, les places sont attribuées en priorité aux enfants qui ne sont jamais partis en séjours d'hiver.

Pour l'inscription vous devez vous munir des documents suivants :

- une attestation de droits à l'assurance maladie
- le carnet de santé de l'enfant
- une attestation du quotient familial de la CAF (avec le numéro d'allocataire)
- le règlement de 30% du prix de séjour selon le TPI
- un certificat médical si votre enfant a une contre-indication à la pratique d'une activité physique

Tout dossier incomplet peut remettre en question le départ de votre enfant.

La totalité du séjour devra impérativement être réglée 10 jours avant le départ. Les Chèques Vacances et les bons VACAF sont acceptés.

Pensez à faire calculer votre TPI 2025 (anciennement quotient familial) si vous n'avez pas encore effectué la démarche.

Important ! Votre participation ainsi que celle de votre enfant est indispensable à la réunion de présentation du séjour dont la date vous sera communiquée ultérieurement. Le jour de la réunion, un prêt de vêtements de ski sera organisé selon les stocks disponibles.

Nouveauté !

Arèches-Beaufort en Savoie

Dates du séjour : du dimanche 16 février au samedi 22 février 2025

Thématique : À la découverte du milieu montagnard et du ski alpin

Durée du séjour : 7 jours

Nombre de places : 12

Tranche d'âge : 6-11 ans

À 1100 mètres d'altitude, le centre de vacances, propriété de la ville d'Orly, se situe à Beaufort un village traditionnel au cœur du Beaufortin, le massif le plus sauvage des Alpes du Nord.

Le centre est composé de 3 chalets de 4 chambres au cœur d'une propriété de 6 hectares. Les enfants sont logés en chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires partagés dans chaque chalet.

Parmi les activités, la découverte du ski alpin au domaine skiable situé à 500 m du centre, des activités autour de la neige et des randonnées pour découvrir la montagne. D'autres animations compléteront ce programme : des grands jeux, des expressions corporelles, des chants, des veillées savoyardes.... Les activités sportives sont assurées par des moniteurs diplômés d'État.

Le transport à lieu en autocar au départ de Bonneuil.

Le prix du séjour varie en fonction de votre TPI de 86,50€ à 432,50€.

Châtel en Haute-Savoie

Dates du séjour : du dimanche 23 février au samedi 1^{er} mars 2025

Thématique : À la découverte du milieu montagnard et du ski alpin

Durée du séjour : 7 jours

Nombre de places : 12

Tranche d'âge : 9-11 ans

Châtel est le dernier village de la vallée d'Abondance en Haute-Savoie.

Situé à 1235 mètres d'altitude, il est attaché à la station de Super-Châtel (1 647 mètres d'altitude) dans le domaine skiable des Portes du soleil et ses 50 km de pistes.

Les enfants sont hébergés au centre des Freinets, un grand chalet de montagne au cœur de la station, à proximité des remontées mécaniques. Ils sont logés en chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires.

Parmi les activités : la découverte du ski alpin, de la montagne et des jeux dans la neige. D'autres animations compléteront ce programme : des grands jeux, des chants, des veillées savoyardes... Les activités sportives sont assurées par des moniteurs diplômés d'État.

Le transport à lieu en autocar au départ de Bonneuil.

Le prix du séjour varie en fonction de votre TPI de 89,70€ à 448,50€.

Coupon de pré-inscription à transmettre ou à déposer dans la boîte aux lettres
de l'accueil de la direction Éducation-Enfance-Loisirs éducatifs
10 avenue Auguste-Gross

DU 2 DÉCEMBRE AU 27 DÉCEMBRE 2024

Nom et prénom du parent

Adresse

Téléphone

Arêches-Beaufort : 6-11 ans Châtel : 9-11 ans

Nom de l'enfant Prénom

Fille Garçon

Date de naissance.....

Arêches-Beaufort : 6-11 ans Châtel : 9-11 ans

Nom de l'enfant Prénom

Fille Garçon

Date de naissance.....

Arêches-Beaufort : 6-11 ans Châtel : 9-11 ans

Nom de l'enfant Prénom

Fille Garçon

Date de naissance.....